

Question avec demande de réponse écrite E-003702/2023

au vice-président de la Commission/haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité

Article 138 du règlement intérieur

Dietmar Köster (S&D), Karsten Lucke (S&D), René Repasi (S&D), Andreas Schieder (S&D), Sara Skytvedal (PPE), Andrus Ansip (Renew), Olivier Chastel (Renew), Attila Ara-Kovács (S&D), Bert-Jan Ruissen (ECR), Antonio López-Istúriz White (PPE), Matthias Ecke (S&D), Frances Fitzgerald (PPE), Alice Kuhnke (Verts/ALE), Jakop G. Dalunde (Verts/ALE), Pär Holmgren (Verts/ALE), Ilana Cicurel (Renew), Maria Noichl (S&D), Nathalie Loiseau (Renew)

Objet: Violences sexuelles perpétrées dans le cadre des attaques terroristes du Hamas le 7 octobre 2023

L'attaque menée contre Israël le 7 octobre 2023 par des terroristes du Hamas a marqué un tournant au Moyen-Orient. Ayant une visée génocidaire, elle a consisté en une série de meurtres et d'enlèvements, mais aussi de violences sexuelles systématiques à l'encontre des femmes. Il s'agissait de se livrer à la dégradation et à l'extermination de ces femmes parce qu'elles continuaient de défendre l'existence d'Israël. Les Nations unies ont pris acte de ces atrocités le 29 novembre 2023. Le 1^{er} décembre 2023, elle ont demandé l'ouverture de plusieurs enquêtes. Reconnaître tardivement des violences sexuelles aggrave le traumatisme des survivantes, tandis que garder le silence encourage de telles pratiques dans le monde entier. Les études menées sur l'Holocauste ont permis de savoir qu'il faut beaucoup de temps aux survivantes pour signaler des crimes aussi horribles. Israël enquête actuellement sur plus de 1 500 cas potentiels de crimes de guerre, impliquant notamment des violences sexuelles.

En se fondant sur plusieurs comptes et rapports ainsi que sur l'expérience acquise lors d'autres conflits armés ailleurs dans le monde et la littérature scientifique traitant de la vulnérabilité des otages, il est permis de formuler de vives inquiétudes quant aux violences auxquelles sont actuellement exposées les captives à Gaza pour la simple raison qu'elles sont des femmes.

1. Le haut représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et vice-président de la Commission européenne peut-il dire ce qu'il pense du recours systématique aux violences sexuelles par le Hamas, tel qu'on a pu le lire¹, et quelles mesures concrètes il compte prendre?
2. Peut-il dire quelles mesures l'Union entend mettre en œuvre pour appuyer de manière adéquate les poursuites engagées à l'encontre des auteurs de ces actes, mais aussi pour prendre soin des victimes de manière appropriée et leur apporter son soutien?
3. Peut-il dire quelles initiatives prévoit l'Union pour empêcher que de tels crimes ne se reproduisent?

Dépôt:18.12.2023

¹ <https://www.newyorker.com/news/q-and-a/how-hamas-used-sexual-violence-on-october-7th>;
https://www.phr.org.il/wp-content/uploads/2023/11/5771_Sexual_Violence_paper_Eng-final.pdf.